

Compte-rendu de la séance plénière du CHSCT 78 du 12 novembre 2014

Point n°1 : Approbation des PV des 26/05, 20/06, 23/06/2014.

Ces PV ont été approuvés à l'unanimité. FO a demandé une modification relative au PV du 23/06/2014, indiquant que nos représentants avaient émis un avis défavorable quant à la présentation du DUERP et du PAP de la DDFIP.

Point n°2 : Comptes-rendus des visites de sites de Chilly Mazarin et Bonnières sur Seine

Des délégations du CHSCT 78 se sont rendues sur ces sites de la Douane (Chilly Mazarin) et Bonnières sur Seine (DDFIP), afin d'appréhender les conditions de travail des agents. Concernant le site de Chilly Mazarin, la directrice régionale des Douanes, Mme CORAIL, a informé les membres du CHSCT de travaux d'envergure entrepris par La Poste qui vont modifier profondément l'espace de travail dédié aux agents des Douanes. En effet, le Bureau de Dédouanement Postal de Chilly Mazarin va récupérer le trafic du bureau CT COM Orly, engendrant une augmentation de la charge de travail et la nécessité de travaux d'aménagement des locaux. La Directrice a indiqué que les agents des Douanes étaient consultés quant au projet de réaménagement.

Concernant le site de BONNIERES SUR SEINE, les membres du CHSCT ont relevé le manque flagrant de propreté du site, ainsi qu'un problème de sécurité lié à l'absence d'une sortie de secours supplémentaire. FO a dénoncé la passivité et le manque de réactivité de l'administration face à ces problèmes. FO estime que cette situation est totalement anormale et que d'autres sites de la DDFIP se trouvent malheureusement dans des situations similaires. L'administration nous a indiqué qu'elle avait écrit au propriétaire de ce site (la municipalité de BONNIERES), mais que cette dernière estimait impossible la création d'une sortie de secours supplémentaire. L'administration est à la recherche d'une solution de relogement pour les agents de BONNIERES.

Point n°3 : Rapports de visite de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST).

DDFIP V16 : Le point préoccupant de ce site concerne le local archives qui n'est pas sécurisé, en raison de la présence de poutrelles en bois inflammables. En outre, ce sont des archives dites « mortes » qui devront être détruites. FO a dénoncé l'absence d'exercice d'évacuation sur ce site depuis plus d'un an, ainsi que le dysfonctionnement actuel de la centrale d'alarme. L'administration nous a informé que des travaux urgents seront effectués pour le changement de la centrale d'alarme.

CFP de CONFLANS STE HONORINE : Le rapport de vérification de la sécurité électrique n'a pas été transmis. Une demande de contrat de maintenance des BAES est nécessaire selon L'ISST. Un problème relatif à un dysfonctionnement d'une barre anti-panique a été soulevé, l'administration nous a indiqués que la cellule technique allait intervenir rapidement.

SITE DE STOCKAGE ARCHIVES MONTIGNY LE BRETONNEUX: Il s'agit d'un site sans agent à demeure. Les sanitaires souffrent d'un manque cruel de nettoyage. Les registres n'ont pas été présentés à L'ISST. Ce site n'est pas suffisamment sécurisé, le système d'alarme étant hors service et le rideau électrique en état de dysfonctionnement. L'ISST demande à ce qu'un point d'étape soit régulièrement effectué quant à la réalisation des préconisations effectuées.

Point n°4 : Présentation du registre Santé et Sécurité au travail de L'INSEE

Ce registre fait apparaître un problème récurrent de climatisation sur le site de L'INSEE (trop chaud ou trop froid). Sur ce site locatif, il est également fait état de problèmes au niveau des sanitaires : des rouleaux essuie-main inadaptés se décrochent et rendent leur utilisation délicate. L'assistant de prévention de L'INSEE a indiqué qu'une demande d'intervention auprès du prestataire a été effectuée. En outre, sur ce site, un projet de réfection de la dalle extérieure est envisagé, en raison d'un état détérioré.

Point n°5: Les risques psycho-sociaux

- Une formation des membres du CHSCT concernant les risques psycho-sociaux a eu lieu les 7 et 8 octobre 2014. FO a déploré le contenu et le timing de cette formation, en raison de sa programmation temporelle beaucoup trop tardive dans le mandat des représentants. FO a regretté l'absence de représentants de l'administration lors de cette formation (sic : les différents directeurs), dénotant une implication encore insuffisante de l'administration dans une démarche de prévention des risques psycho-sociaux. FO a fait remarquer l'absence d'un acteur principal, le médecin de prévention, ce qui est préjudiciable pour le suivi médical des agents.

- Un point a été également effectué concernant les suites à donner par chaque direction aux préconisations de la restitution de la démarche psycho-dynamique. Différents services pour chaque direction (DDFIP, Douane, Cadastre, INSEE) ont fait l'objet d'une sélection et des agents volontaires ont participé à des groupes de travail avec des psycho-dynamiciennes du travail. Chaque direction va se saisir des rapports et devra identifier et dégager des pistes pour améliorer la situation des services. FO a particulièrement mis l'accent sur les réductions incessantes des moyens alloués aux agents, rendant les conditions de travail de plus en plus difficiles. FO a dénoncé les restructurations permanentes des services, aboutissant à un alourdissement conséquent de la charge de travail pour les agents.

Point n°6 : Questions diverses.

-**Note ministérielle du 08/09/2014 DUERP/PAP 2014-2015** : la mise à jour des DUERP et des PAP des directions se fera en formation restreinte annuellement. Une consultation plus large sera faite tous les deux ans. Les différentes directions vont amorcer des groupes de travail pour cette mise à jour.

- **Point sur les équipements individuels du groupe motard de la BSI Val de Seine** : FO déplore notamment que les casques motard ne soient pas remplacés en temps voulu, alors que leur état le justifie. FO estime que l'administration doit être capable d'anticiper des achats courants de matériel et qu'elle n'attende pas le dernier moment pour y remédier !!!!

Point n°7 : Dépenses des différentes directions financées par le CHSCT.

- **INTERDIRECTIONNELLES** : accord de principe pour des stages de recyclage des sauveteurs secouriste, achat d'un micro ordinateur portable pour la secrétaire animatrice du CHSCT.

- **DOUANES**: gants pour contrôles FOD et lunettes de protection FOD (concerne le bureau de Trappes et les brigades surveillance), installation de bandes rugueuses et antidérapantes à l'entrée du bureau de Trappes, réhausseurs d'écran.

- **DDFIP** : Achats d'interrupteurs pour systèmes lumineux, casques de protection lors de la manipulation du monte matériau, chaussures de sécurité pour les agents utilisant le monte matériau, formation port de matériau, mise en place d'une bande de guidage sur V16, achat de détecteurs de fumée (V16, Les Mureaux, Conflans), un casque sans fil Doro suite à prescription médicale, une chaise d'évacuation incendie (V16), prestation de ménage pour le CFP de Poissy, signalement de points évacuation incendie (concerne tous les sites), achat de bouchons de protection bruit ambiant (concerne le site de Plaisir), achat de sifflets de sécurité pour les agents mobiles, nettoyage des compactus (Mantes, Poissy, Les Mureaux, Houilles, V12, V16, Plaisir, Rambouillet, St Quentin), signalisation extincteur (site de stockage les 3peuples), achat d'un casque anti-bruit (V16), film occultant vitrage du bureau (St Quentin et Chevreuse), achat d'un fauteuil suite à prescription médicale, achat d'un escabeau sécurisé (site les 3 peuples), achat d'un transpalette (site de Plaisir), changement du système d'éclairage (site de la Celle St Cloud).

-**SDNC**: Achats d'un mobile GSM pour le gardien-concierge, grilles de protection pour l'escalier de secours, une plateforme mobile pour l'équipe informatique, réalisation de marquages au sol pour sécuriser les zones de circulation entre les voitures et les piétons, une grille de protection pour le véhicule utilitaire.

Les représentants FO FINANCES au CHSCT 78 : Jean-François RENON (DGDDI), Jean-Marc LE CORRONC (DDFIP), Marie-Christine CARENA(DDFIP), Stéphanie FERRAN (DDFIP), Meryl DEMARCQ (DDFIP), Martine BERGOZ (DDFIP)